

**Déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration d'une association (formulaire) (Formulaire 13971\*03)**

[Accéder au Formulaire – Cerfa 13971\\*03](#)

Ce formulaire permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration d'une association.

Le numéro de dossier demandé page 1 est le numéro RNA (numéro d'inscription au répertoire national des associations) : il ne peut pas être indiqué lors de la déclaration de la création de l'association.

**Attention**

ce formulaire ne concerne pas l'Alsace-Moselle.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00